



ORGANISME DE CONTRÔLE TECHNIQUE AGRÉÉ PAR DÉCISION MINISTERIELLE

# RAPPORT D'EXAMEN

## DIAGNOSTIC SOLIDITE SUR OUVRAGES EXISTANTS

### COMMANDITAIRE

**Ville de Fort-de-France**

### OUVRAGE

**Villa EUGENE  
Habitation de type RDC avec vide sanitaire partiel**

### LOCALISATION

**Quartier Morne Calebasse  
97200 Fort-de-France**

Rédacteur : Arnaud LARMAILLARD

Le 27 août 2012

# RAPPORT D'EXAMEN

**AFFAIRE N° : MQ 12 CC 147 DIN**

**OPERATION : Fort-de-France – Quartier Morne Calebasse – Villa M. EUGENE – diagnostic solidité**

## 1. PREAMBULE

A la demande de la ville de Fort-de-France, commanditaire, la société CH2 TECHNI-CONTROL, bureau de contrôle technique agréé, est intervenue sur la villa de M. EUGENE située au quartier Morne Calebasse à Fort-de-France, afin de réaliser un diagnostic portant sur la solidité des ouvrages existants (mission LE).

La visite d'examen s'est déroulée le lundi 27 août 2012 sur le site en présence de Mme Helen HAVRE représentante des services techniques de la ville de Fort-de-France.

## 2. MISSION

La société CH2 TECHNI-CONTROL a été contractée pour assurer une mission normalisée de type LE (solidité des existants) limitée à la phase diagnostic et ce, conformément à la norme NF P03-100 de septembre 1995 et au CCTG Contrôle Technique – annexe A. Cette mission contribue à la prévention des aléas techniques découlant de la réalisation des ouvrages et éléments d'équipement neufs susceptibles de compromettre, dans les constructions achevées, la solidité des parties anciennes de l'ouvrage.

Cette mission est recommandée pour tous travaux de réhabilitation ou d'extension où il est prévu d'intervenir sur les structures existantes. Elle peut s'effectuer à partir des documents remis par le maître de l'ouvrage, notamment le dossier des ouvrages exécutés (DOE). A défaut de ce type de document, des sondages destructifs devront être réalisés par le maître de l'ouvrage afin de vérifier l'état des structures existantes et leurs aptitudes à recevoir les nouvelles charges induites par les travaux projetés.

La mission normalisée de type LE (solidité des existants) limitée à la phase diagnostic consiste en :

- le diagnostic solidité par auscultation visuelle portant sur l'état apparent des existants et parties anciennes de l'ouvrage qui feront l'objet de travaux de rénovation, de réhabilitation et de transformation ;
- le constat (état de conservation et relevé des désordres) et l'analyse des pathologies rencontrées sur les ouvrages examinés ;
- la rédaction d'un rapport d'examen résumant constats, analyses et conclusions sur la solidité des ouvrages existants.

Important : L'auscultation visuelle portant sur les ouvrages et éléments accessibles, aucun avis ne pourra être formulé sur les fondations enterrées, les aciers enrobés de béton, les résistances mécaniques et la composition réelle des bétons existants ainsi que sur tous les ouvrages et éléments inaccessibles ou non visibles.

### **3. DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES**

La villa de M. EUGENE est située au quartier Morne Calebasse sur le territoire de la commune de Fort-de-France.

Il s'agit d'une construction à ossature principale poutres, poteaux en béton armé avec des cloisons en maçonneries de remplissage, de type RDC avec un vide sanitaire partiel accessible.

Cette villa est implantée sur un terrain à forte pente sujet à de nombreux mouvements et glissements de terrain.

L'objectif du présent rapport est de formuler un avis sur l'état de conservation de cette habitation et d'évaluer la pertinence des solutions de reprise si elles existent.

### **4. CONSTAT**

Lors de notre visite d'examen, nous avons constaté les points suivants :

#### **Niveau Rez-de-chaussée**

- **Photo n° 01** : vu détérioration complète d'une circulation extérieure attenante à la villa ;
- **Photos n° 02 et n° 03** : vu affaissement d'un muret en béton armé qui soutenait un petit talus ;
- **Photos n° 04 et n° 05** : vu fissurations en sous face d'un palier d'escalier situé à l'arrière de la villa et permettant d'accéder au vide sanitaire ;
- **Photo n° 06** : vu flambement important d'un poteau porteur au niveau vide sanitaire ;
- **Photo n° 07** : vu fissuration de la dalle basse au niveau vide sanitaire ;

### **5. ANALYSE ET PRINCIPES DE TRAVAUX DE REPRISE**

Suite au constat, nous faisons l'analyse suivante :

- Etat de conservation de la villa de M. EUGENE :

Au cours de notre visite effectuée sur site le 27 août 2012, nous avons constaté de nombreux désordres structurels.

Le flambement d'un poteau faisant partie de l'ossature principale de la construction ainsi que les fissurations constatées sur la dalle basse du niveau vide sanitaire, ainsi que tous les désordres constatés sur les circulations extérieures et muret de soutènement démontrent que la construction est entrain de subir un mouvement de terrain provoquant des désordres irrémédiables la rendant impropre à l'usage.

A ce titre, il est impossible d'envisager des solutions de reprise des désordres constatés.

### **6. CONCLUSIONS**

Suite au diagnostic par auscultation visuelle réalisé la villa de M. EUGENE, il a été constaté des désordres structurels qui remettent en cause la stabilité immédiate de la construction.

Nous sommes, donc, favorables à l'évacuation et à la démolition de la construction afin d'éviter une rupture accidentelle et non maîtrisée des éléments structurels principaux.

Fait à Fort-de-France, le 27 août 2012

**CH2 TECHNI-CONTROL Sari**

10, Lotissement Les Cerisiers  
Rue de la Belle Epine - Redoute  
97200 FORT DE FRANCE

Tél. 0596 55 82 20 - 0696 45 55 60

Fax. 0596 79 62 46

mail : contact@ch2tc.com

SIRET 479 957 038 00019 - APE 7120 B

L'ingénieur,

A. LARMAILLARD



# RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

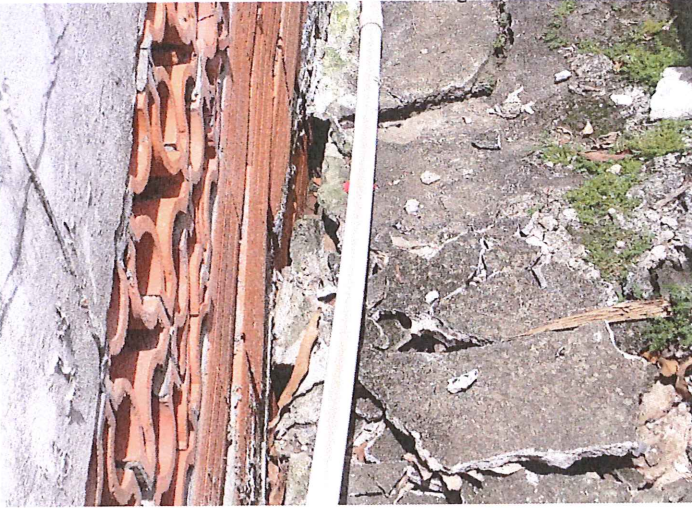


PHOTO 01



PHOTO 02



PHOTO 03



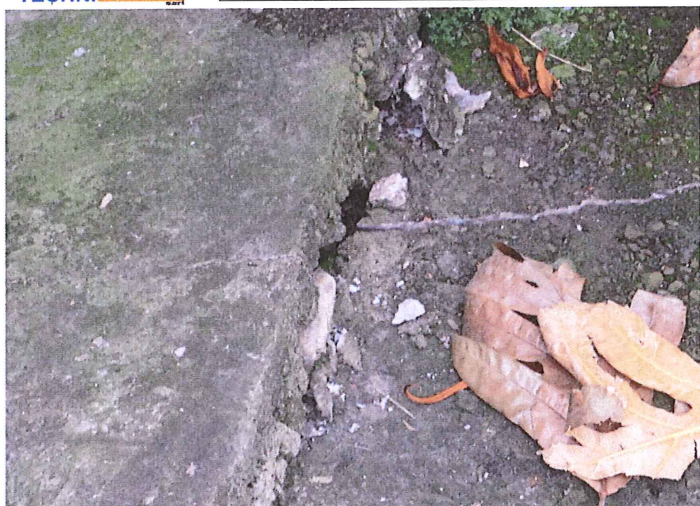
PHOTO 04



PHOTO 05



PHOTO 06



**PHOTO 07**